

B A F A

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL CHARGÉ DE LA JEUNESSE,

Vu le décret n° 87-716 du 28 août 1987 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs ;

Vu l'arrêté du 22 juin 2007 fixant les modalités d'organisation des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs ;

Vu la délibération du jury en date du : 22/11/2012

DÉLIVRE

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs

À



M onsieur Cédric BONJOUR

Né(e) le : 17 septembre 1994

à: Fontainebleau (77)

BREVET N°:

N°:

QUALIFICATION OBTENUE:

BA 078 12 10840

SURVEILLANCE DE BAIGNADE

Q4 078 12 10028

Fait le 22/11/2012

à VERSAILLES

La Directrice Départementale de la Cohésion Sociale des Yvelines

Le directeur départemental

Ethel CARASSO-ROITMAN